

# **ville de Juvignac**

**997 les Allées de l'Europe**

**34990 Juvignac**

**Tel : 04.67.10.42.42**

**Accord-cadre de fournitures**

**Avis d'appel public à la  
concurrence**

**Objet du marché à bons de commande**

**Fourniture de carburants en station-service**

**Numéro de Marché : 18-14**

**Pouvoir adjudicateur :**

Désignation :

ville de Juvignac

997 les Allées de l'Europe

34990 Juvignac

Téléphone : 04.67.10.42.42

Fax : 04.67.10.40.49

Adresse internet : <http://ville-juvignac.fr>

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

**Objet de l'accord-cadre :**

Fourniture de carburants en station-service –

**Fourniture de carburants en station-service au moyen de cartes accréditives**

Accord-cadre couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

L'avis concerne un accord-cadre.

Forme de l'accord-cadre : Accord-cadre à bons de commande

Type d'accord-cadre de fournitures : Achat

**Lieu principal de livraison :**

Remise de carburant en station-service

Code NUTS : FR813

**CPV global à la consultation**

**CPV principal :** 09134200-9

Les prestations sont traitées à prix unitaires.

Dévolution en accord-cadre unique.

La quantité minimum de commandes pour la durée de la période initiale est de 10500 LITRES.

La quantité maximum de commandes pour la durée de la période initiale est de 16500 LITRES.

La quantité minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 10500 LITRES.

La quantité maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°1 est de 16500 LITRES.

La quantité minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 10500 LITRES.

La quantité maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°2 est de 16500 LITRES.

La quantité minimum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 10500 LITRES.

La quantité maximum de commandes pour la durée de la période de reconduction n°3 est de 16500 LITRES.

Il n'est pas prévu de variantes exigées et les variantes ne sont pas autorisées.

L'accord-cadre a une durée initiale de 12 mois.

Il est renouvelable 3 fois par reconduction tacite pour une période de 12 mois.

Il n'est pas prévu de retenue de garantie.

Il n'est pas prévu d'avance.

**Présentation de candidature avec formulaires français :**

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

**Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :**

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

**Capacité économique et financière :**

- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 3 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 3 ans.
- Indication des systèmes de gestion et de suivi de la chaîne d'approvisionnement qui seront mis en place par l'opérateur économique
- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution de l'accord-cadre.

L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen établi conformément au modèle fixé par le règlement de la Commission européenne 2016/7, en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

**DUME électronique**

L'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature en utilisant le DUME électronique sous forme d'échange de données structurées.

Le pouvoir adjudicateur ne met pas à disposition des candidats de DUME Acheteur. Cela signifie que les candidats doivent renseigner la première partie du DUME concernant les informations relatives à la procédure.

**Consignes pour remplir le dume selon la forme de candidature optée par l'opérateur économique**

Un opérateur économique qui participe à titre individuel et qui ne recourt pas aux capacités d'autres entités pour remplir les conditions de participation doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que le pouvoir adjudicateur ou l'entité adjudicatrice reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernées et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

**Procédure :** MAPA ouvert

**Critères d'attribution**

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

Les critères sont notés sur 100.

**1. Critère Performances en matière de protection de l'environnement pondéré à 20 %.**

Les candidats transmettront une note détaillée présentant les actions et démarches mises en œuvre en faveur du respect de l'environnement.

**2. Critère Prix des prestations pondéré à 60 %.**

rabais consenti sur la fourniture du carburant

**3. Critère Valeur technique pondéré à 20 %.**

outil de gestion des cartes carburant mise à disposition

**Renseignements d'ordre administratif :**

Numéro de référence de l'accord-cadre : 18-14

La présente consultation est une consultation initiale.

*Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/09/2018*

**Date limite de réception des offres : 11/10/2018 à 12h00**

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur. <https://marches-securise.fr>

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

**Modalités essentielles de financement et de paiement :**

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par La demande de paiement est établie par le titulaire sous forme libre.

La demande de paiement mentionne le détail des prix unitaires, le numéro du marché

par virement administratif - fournir un R.I.B..

Modalités de financement des prestations : selon l'article 98 du code des marchés publics.

**Avis périodique :**

Il ne s'agit pas d'un accord-cadre périodique.

**Informations sur les reconductions :** à échéance annuelle

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire de l'accord-cadre :**

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour l'accord-cadre en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

**Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal Administratif de Montpellier

6 rue Pitot

34063 Montpellier

Tél: 04.6754.81.00

Fax : 04.6754.81.56

Adresse Internet (URL): [greffe.ta-montpellier@juradm.fr](mailto:greffe.ta-montpellier@juradm.fr)

**Conditions de remise des candidatures et des offres**

Il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur : <https://marches-securises.fr>.

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

La remise des candidatures contre récépissé est autorisée.

L'envoi des candidatures par voie postale est autorisé.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

**Profil d'acheteur** : <https://marches-securises.fr>

**Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :**

- pour les renseignements d'ordre administratif :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marches publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : [marchespublics@juvignac.fr](mailto:marchespublics@juvignac.fr)

Adresse Internet : <http://juvignac.fr>

Horaires d'ouvertures : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30

- pour les renseignements d'ordre administratif et technique :

Ville de Juvignac

Correspondant : service des marches publics

Adresse : 997 les Allées de L'Europe

34990 Juvignac

Tél : 04.67.10.42.42

Poste : 04.67.10.42.30

Fax : 04.67.10.40.49

Mél : [marchespublics@juvignac.fr](mailto:marchespublics@juvignac.fr)

Adresse Internet : <https://marches-securises.fr>

Horaires d'ouvertures : 8h30 - 12h et 13h30 - 17h30